



Agrégés - CAPA Hors classe 2020 et classe exceptionnelle 2017-2018 – Déclaration FSU

Madame le Recteur, Mesdames, Messieurs,

Ainsi nous voilà entrés dans le monde d'après. Mais, à en croire les déclarations gouvernementales, les horizons de ce nouveau monde sont inquiétants tant ils ressemblent à ceux du monde d'avant : les revalorisations promises sont déjà mises en cause, la réforme des retraites sortie par la porte de la crise sanitaire va revenir par la fenêtre de la crise économique. Quant aux projets et aux initiatives prises par le MEN, elles augurent d'un modèle éducatif libéral qui voudrait sous-traiter ses missions aux collectivités locales avec les 2S2C ou au distanciel. Certaines directions zélées installent déjà des webcams dans les salles de classe sans même avoir eu une discussion avec les enseignants concernés sur le bien-fondé de tels dispositifs et sans même garantir leurs droits dans ce domaine. Les enquêtes flash du confinement auraient révélé 4 à 5% de décrocheurs parmi les élèves, mais, croyez-en notre expertise, le Ministère est loin du compte. Même si beaucoup d'élèves ont fait leur possible pour suivre les cours en distanciel, les outils numériques sont loin de remplir les objectifs de l'éducation nationale et pour parler « compétences », disons-le tout net, celles-ci n'ont pas pu être consolidées pour bien des élèves durant cette période. Que voulons-nous dire en faisant ces constats ? Tout simplement, qu'il serait temps que le Ministère s'adresse au terrain pour mesurer le travail qui a été mené avec ses résultats et ses limites et qu'il en tire un bilan objectif. Ce n'est pas de plus de 2s2C ou de distanciel dont la Nation a besoin mais de plus de liens humains, de plus de professeurs dans les classes, de plus de temps pour apprendre.

Concernant le tableau des propositions pour l'accès à la hors-classe des professeurs de notre académie, c'est avec satisfaction que nous observons que tous les collègues du 11ème échelon, sauf un seul qui fait l'objet d'une opposition de votre part, sont proposés en CAPN. Pour ce qui est du 10ème échelon, 3 collègues âgés de plus de 58 ans, ne pourront pas être proposés du fait d'un barème trop faible. Nous demandons à ce que ces professeurs, dont 2 sont des femmes, puissent être remontés en CAPN qui aura alors la possibilité de les nommer avant leur départ à la retraite. 3 collègues du 9ème échelon sont également concernés mais ils n'ont que peu de chances de promotion en CAPN cette année. Ce résultat satisfaisant est, rappelons-le, la conséquence de la mise en œuvre du PPCR qui garantit à toutes et tous de parcourir le grade normal et celui de la hors-classe lors de leur carrière. La prochaine conquête autour de laquelle nous voulons rassembler nos collègues, sera

que le même accès à ce troisième grade de la Classe Exceptionnelle soit garanti pour tous et ne fonctionne pas comme le petit privilège que l'administration voudrait réserver à une minorité.

Concernant les nouveaux avis à poser lors de cette CAPA, ils sont au nombre de 35. Il nous semble que nous puissions encore récupérer un avis Excellent pour le 10ème au regard du quota de 30% par échelon, cet avis étant bien plus important pour un collègue au 10ème échelon que pour la majorité des nouveaux collègues au 11<sup>ème</sup>, pour qui la promotion est quasiment assurée.

Un dernier problème du tableau vient des barèmes qui ont été corrigés par le ministère. Des collègues vont ainsi voir leur barème stagner alors que le compteur de leur ancienneté d'échelon a progressé d'un an. Il faudra que l'administration s'explique sur cette erreur auprès des collègues qui seront interrogatifs. Par ailleurs, cette remise à niveau ne pose pas que des problèmes techniques, elle a pu porter préjudice à d'autres collègues qui auraient pu être promus l'an dernier et ne l'ont pas été.

Pour la CAPA classe exceptionnelle dite « balai » pour les années 2017 et 2018, il est évident que, pour nous, celles et ceux qui ont été promus doivent l'être à nouveau. Nous sommes favorables à ce que l'ensemble des nouvelles propositions soient remontées au niveau national, libre alors à la CAPN de promouvoir ou non ces collègues. Mais laisser un collègue de côté alors que son dossier n'est pas moins bon que les autres nous semble injuste. Combien de collègues qui auraient pu prétendre à la classe exceptionnelle sont-ils partis à la retraite alors que leur dossier aurait dû être étudié précédemment ?

Pour conclure cette déclaration, nous regrettons qu'elle soit l'avant dernière occasion de nous exprimer dans le cadre d'une commission paritaire. Si l'avenir du dialogue social passe par les seules déclarations médiatiques du Ministre sur BFM, c'est sûr, nous aurons beaucoup perdu au monde d'après.

Nous remercions les services pour leur disponibilité et les réponses apportées à nos questions.